



## « GASMAP des P'tits Agrumes »

*Pour des paysans nombreux dans des campagnes vivantes*

### BULLETIN D'ADHÉSION Novembre 2023– Novembre 2024

Voisins, le \_\_\_\_\_

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ adhère ce jour au Groupement d'Achat Solidaire des P'tits Agrumes Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ou  
« GASMAP DES P'TITS AGRUMES ».

Je verse la cotisation de : 5 €

Paiement par chèque n° \_\_\_\_\_ Banque \_\_\_\_\_  
à l'ordre du « GASMAP des P'tits Agrumes ».

Adresse Mail : \_\_\_\_\_

L'adhésion est effective jusqu'au **31** Octobre 2024. Elle implique le respect des statuts et l'approbation de **la charte de l'agriculture paysanne** qui sont tenus à disposition sur le lieu de distribution du « GASMAP des P'tits Agrumes ».

Signature de l'adhérent(e)

Signature de la trésorière  
Sabine Blampain

- À imprimer et à retourner accompagné du règlement de l'adhésion, par chèque à l'ordre du « GASMAP des P'tits Agrumes »  
lors des distributions au Garage de Marie – 30 rue Alfred de Vigny – 78960 Voisins Le Bretonneux